NOTE D'INFORMATION

LOGEMENT AISPF

ETUDIANT BOURSIER

Constituer une demande de logement étudiant lors de l'inscription universitaire.
Dès lors que les 2 commissions d'attribution de logement étudiant se seront tenues**, les étudiants boursiers** n'ayant pas reçu de réponse favorable (logements insuffisants) pourront se faire connaitre auprès de l'AISPF.

Type de logement

➔ Studios

Montant de la participation au loyer

➔ 15 000 F – électricité à la charge de l'étudiant

Situation des logements

➔ Punaauia – Faaa – Papeete – Pirae

Pièces à fournir

➔
- copie pièce d'identité du ou des demandeurs
- copie de la carte d'étudiant
- copie de notification de la bourse
- copie des 3 derniers relevés de banque de l'étudiant
- copie d'une facture OPT ou EDT des parents
- copie de la carte CPS des parents et de l'étudiant
- un certificat d'assiduité aux cours tous les 3 mois.
- *tous justificatifs de l'ensemble des revenus des parents*
- *un acte d'engagement de l'étudiant*
- *un acte de caution solidaire (obligatoirement un salarié)*

Agence Immobilière Sociales de Polynésie Française
Tel : 40 81 26 90
aispf@mail.pf

NOTE D'INFORMATION

LOGEMENT AISPF

ETUDIANT BOURSIER

Constituer une demande de logement étudiant lors de l'inscription universitaire.
Dès lors que les 2 commissions d'attribution de logement étudiant se seront tenues**, les étudiants boursiers** n'ayant pas eu reçu de réponse favorable (logements insuffisants) pourront se faire connaitre auprès de l'AISPF.

Type de logement

➔ Studios

Montant de la participation au loyer

➔ 15 000 F – électricité à la charge de l'étudiant

Situation des logements

➔ Punaauia – Faaa – Papeete – Pirae

Pièces à fournir

➔
- copie pièce d'identité du ou des demandeurs
- copie de la carte d'étudiant
- copie de notification de la bourse
- copie des 3 derniers relevés de banque de l'étudiant
- copie d'une facture OPT ou EDT des parents
- copie de la carte CPS des parents et de l'étudiant
- un certificat d'assiduité aux cours tous les 3 mois.
- *tous justificatifs de l'ensemble des revenus des parents*
- *un acte d'engagement de l'étudiant*
- *un acte de caution solidaire (obligatoirement un salarié)*

Agence Immobilière Sociales de Polynésie Française
Tel : 40 81 26 90
aispf@mail.pf